

Semaine du 31 janvier au 7 février 2021

4^{ème} Dimanche du temps ordinaire – Année B
Dimanche 31 Janvier 2021

- Dim. 31/01 Journée mondiale des Lépreux.
Quête de l'Ordre de Malte aux portes des églises.
- Mardi 2/02 Fête de la Présentation du Seigneur au Temple
& Fête de la vie consacrée. 9h00 Messe à St-Saturnin
- Dim. 7/02 Dimanche de la Pastorale de la Santé. Les liturgies seront célébrées avec le concours du Service Evangélique des Malades.
- 16h30 Messe animée par les jeunes

Dans notre communauté paroissiale, des joies, des peines, ...

Nous avons dit A-Dieu à : Joseph MORICE (25/01), Catherine ROSSI (26/01), Jacques JOANNET, frère de Ginette JOANNET (28/01), Jacqueline BOUDOT (28/01), Georgette RIGONNOT (29/01) et François PATRA (29/01). Nous dirons A – Dieu à : Alain CORNUDET (2/02).

A la Maison Africa, nous avons appris le décès de Sœur Conceição da COSTA FARIA (Spiritaine), et de Sœur Jeannine COGNEY & Soeur Marie-Thérèse ANSELEMETTI, Petites Sœurs du Sacré-Cœur (Charles de Foucauld).

Et bientôt

Lois de bioéthique Manifestation "MARCHONS ENFANTS" Dans toute la France, les 30/31 janvier, « Marchons Enfants » (avec les Associations Familiales Catholiques) organise des marches pour manifester notre opposition à la loi de bioéthique. Non à la PMA sans père pour tous, Non aux embryons-chimères, Non à la PMA post-mortem, Non au marché de la procréation... Nous demandons un moratoire sur ce projet de loi, l'application du principe de précaution à la procréation humaine et à la filiation, le développement d'une véritable politique de la fécondité avec un grand plan de lutte contre l'infertilité, l'abolition de la GPA et de toute marchandisation humaine dans le monde entier. Dans le Val-de-Marne, la marche se déroule ce Samedi 30 janvier, rendez-vous à 15h, Place du RER de Vincennes.

En Diocèse Si vous souhaitez participer au **cadeau** qui sera remis à Mgr SANTIÉ pour ses 13 années d'épiscopat, vous pouvez apporter une offrande via « Le Pot Commun » (sur le site du diocèse de Créteil, entrer 'cagnotte' dans le moteur de recherche). Vous pouvez aussi déposer une offrande au secrétariat de la paroisse (en espèces, ou en chèque à l'ordre de « Paroisse Saint-Saturnin », en précisant le motif).

« *Tais-toi !* »

Une caractéristique de l'Évangile selon saint Marc, ce sont les multiples ordres de Jésus en vue du silence. Ce Dimanche Jésus interpelle vivement un démon : « Tais-toi ! Sors de cet homme ! » (Mc 1, 25). Exactement, Jésus ordonne : « Sois muselé ! ». Comme il l'ordonnera à la mer déchaînée : « Silence ! Sois muselée ! » (4, 39).

Mais les miraculés reçoivent eux aussi l'injonction du silence. Au lépreux purifié : « Attention, ne dis rien à personne ! » (1, 44). Même recommandation au sourd-muet (7, 36) et à l'aveugle (8, 26). Et les futurs apôtres ? Même traitement... « Partis de là, ils traversaient la Galilée, et Jésus ne voulait pas qu'on le sache. » (9, 30).

Tous ces silences n'ont pas exactement la même signification. Ils font cependant réfléchir sur le pouvoir ambigu de la parole. Jésus croit à la parole. Souvent il la rétablit, il guérit du mutisme, il voit dans la parole cette semence saturée de vie prête à jaillir.

Mais il sait que la parole n'est pas tout. Il empêche la parole qui travestit, qui défigure ou qui tue. Lui-même se tait devant Pilate (15, 5) avant de se taire, un temps, dans la mort.

En ces moments rudes pour nous rencontrer, nous n'avons aucune envie de nous taire, nous avons envie de parler, d'écouter, de chanter, de crier... Et pourtant, ce *Tais-toi !* de la Parole, n'a-t-il pas quelque chose à nous dire, en ce temps qui est le nôtre ? Qu'est-ce que j'entends dans le *Sois muselé !* du Prophète Jésus de Nazareth ?

Lecture du livre du Deutéronome (Dt 18, 15-20)

Moïse disait au peuple : « Au milieu de vous, parmi vos frères, le Seigneur votre Dieu fera se lever un prophète comme moi, et vous l'écouteriez. C'est bien ce que vous avez demandé au Seigneur votre Dieu, au mont Horeb, le jour de l'assemblée, quand vous disiez : "Je ne veux plus entendre la voix du Seigneur mon Dieu, je ne veux plus voir cette grande flamme, je ne veux pas mourir !" Et le Seigneur me dit alors : "Ils ont bien fait de dire cela. Je ferai se lever au milieu de leurs frères un prophète comme toi ; je mettrai dans sa bouche mes paroles, et il leur dira tout ce que je lui prescrirai. Si quelqu'un n'écoute pas les paroles que ce prophète prononcera en mon nom, moi-même je lui en demanderai compte. Mais un prophète qui aurait la présomption de dire en mon nom une parole que je ne lui aurais pas prescrite, ou qui parlerait au nom d'autres dieux, ce prophète-là mourra." » – Parole du Seigneur.

Psaume (94)

**R/ Aujourd'hui, ne fermez pas votre cœur,
mais écoutez la voix du Seigneur !**

Venez, crions de joie pour le Seigneur,
acclamons notre Rocher, notre salut !
Allons jusqu'à lui en rendant grâce,
par nos hymnes de fête acclamons-le !

Entrez, inclinez-vous, prosternez-vous,
adorons le Seigneur qui nous a faits.
Oui, il est notre Dieu ;
nous sommes le peuple qu'il conduit
le troupeau guidé par sa main.

Aujourd'hui écouterez-vous sa parole ?
« Ne fermez pas votre cœur comme au désert,
comme au jour de tentation et de défi,
où vos pères m'ont tenté et provoqué,
et pourtant ils avaient vu mon exploit. »

Lecture de la première lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens (7, 32-35)

Frères, j'aimerais vous voir libres de tout souci. Celui qui n'est pas marié a le souci des affaires du Seigneur, il cherche comment plaire au Seigneur. Celui qui est marié a le souci des affaires de ce monde, il cherche comment plaire à sa femme, et il se trouve divisé. La femme sans mari, ou celle qui reste vierge, a le souci des affaires du Seigneur, afin d'être sanctifiée dans son corps et son esprit. Celle qui est mariée a le souci des affaires de ce monde, elle cherche comment plaire à son mari. C'est dans votre intérêt que je dis cela ; ce n'est pas pour vous tendre un piège, mais pour vous proposer ce qui est bien, afin que vous soyez attachés au Seigneur sans partage. – Parole du Seigneur.

EVANGILE selon saint Marc (Mc 1, 21-28)

Jésus et ses disciples entrèrent à Capharnaüm. Aussitôt, le jour du sabbat, il se rendit à la synagogue, et là, il enseignait. On était frappé par son enseignement, car il enseignait en homme qui a autorité, et non pas comme les scribes. Or, il y avait dans leur synagogue un homme tourmenté par un esprit impur, qui se mit à crier : « Que nous veux-tu, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es : tu es le Saint de Dieu. » Jésus l'interpella vivement : « Tais-toi ! Sors de cet homme. » L'esprit impur le fit entrer en convulsions, puis, poussant un grand cri, sortit de lui. Ils furent tous frappés de stupeur et se demandaient entre eux : « Qu'est-ce que cela veut dire ? Voilà un enseignement nouveau, donné avec autorité ! Il commande même aux esprits impurs, et ils lui obéissent. » Sa renommée se répandit aussitôt partout, dans toute la région de la Galilée.